



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



Mars 2022

L'évolution du pouvoir d'achat des travailleurs : vingt ans de rétrospective

Cette note dresse un état des lieux sur l'évolution des salaires, des prix et du pouvoir d'achat des travailleurs. La progression du pouvoir d'achat en moyenne depuis vingt ans ne doit pas cacher les situations diverses, parfois difficiles, que rencontrent les travailleurs. Si l'évolution future des prix reste marquée par une grande incertitude, l'inflation actuelle ne fait que révéler les problèmes latents de dépenses contraintes, de rémunérations et d'inégalités. Engagée pour la défense du pouvoir d'achat, la CFDT porte de nombreuses revendications.

1) L'inflation actuelle est forte comparée à la moyenne des vingt dernières années

Si l'on cherche à mesurer l'évolution du pouvoir d'achat, il est nécessaire de rapporter l'évolution du revenu à celle des prix.

- **L'évolution des prix n'est pas celle du coût de la vie**

Il est difficile de mesurer précisément le coût de la vie pour les ménages, puisque les modes de vie et de consommation évoluent¹. Ainsi, l'indice des prix à la consommation², qui mesure l'inflation, n'est pas un indice du coût de la vie. Il ne reflète que l'évolution générale des prix.

Depuis 2000, les prix ont augmenté de 34,6 % (soit en moyenne 1,4 % chaque année). Selon les dernières statistiques disponibles³, **l'inflation sur un an est de 3,6 %**, soit un taux supérieur aux moyennes annuelles depuis la création de l'euro. La théorie libérale suggérerait que la cause de l'inflation provient de la trop forte création de monnaie par la banque centrale européenne (BCE), qui a mis en œuvre des

¹ De nouveaux biens et services apparaissent (services internet, téléphonie mobile, etc.) tout comme la qualité évolue.

² Comme toute statistique, l'inflation est avant tout une convention. La mesure de l'inflation peut s'opérer par diverses méthodes statistiques qui peuvent varier selon les pays. Ainsi pour comparer l'inflation entre les pays européens, il faut utiliser un indice harmonisé et non pas l'indice d'inflation traditionnellement relayé dans les médias.

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6051662>

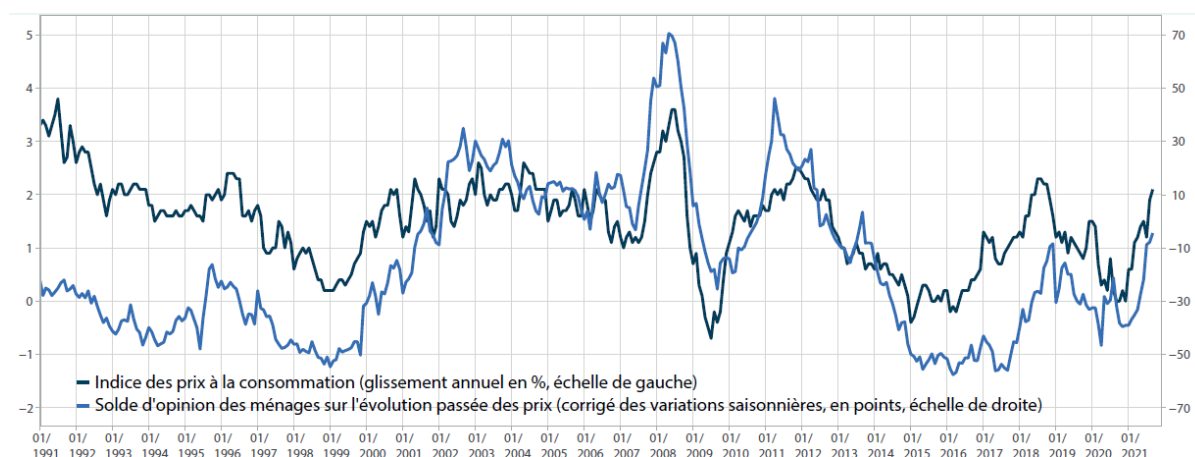
programmes de soutien aux économies. Mais cette théorie est erronée : **la hausse actuelle de l'inflation est causée principalement par les prix de l'énergie.**

La hausse des prix ne refluera pas avant la fin de l'année : la prévision d'inflation pour 2023 est de 4,4 %⁴. Pour autant, **il est difficile d'anticiper une spirale inflationniste.** En effet, l'inflation sous-jacente⁵, qui permet d'identifier la tendance de fond de l'évolution des prix, reste basse : 1,6 %⁶. Toutefois le pic inflationniste dure plus longtemps que prévu.

- **L'inflation ressentie n'est pas la même pour tous selon le niveau de revenu et la géographie**

Le ressenti des ménages peut différer de l'inflation mesurée par l'Insee (graphique 1). Le passage à l'euro fiduciaire en 2001 entraîne par exemple une inflation ressentie supérieure à l'inflation mesurée pendant une décennie.

Graphique 1 : La différence entre l'inflation ressentie et l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation entre 1991 et 2021 (Insee)



Les ménages sont de plus en plus nombreux à déclarer que le niveau général des prix a augmenté : l'inflation ressentie augmente. Même si les niveaux moyens restent en deçà des niveaux atteints en 2008, c'est la plus forte progression depuis 2018 (montée des prix de l'énergie et crise des gilets jaunes). Ce « ressenti moyen » peut être décomposé selon deux critères. Selon le revenu d'une part : **les ménages les plus modestes** sont les plus nombreux à déclarer une forte hausse des prix. Selon la localisation géographique d'autre part : **les ménages ruraux** – davantage dépendants de la voiture pour leurs trajets – sont relativement plus nombreux à déclarer une hausse de l'inflation. Cela apparaît logique, celle-ci étant portée par les prix énergétiques.

- **La hausse des prix de l'énergie explique l'essentiel de l'inflation**

La moitié de l'inflation actuelle s'explique par l'augmentation des prix de l'énergie, un tiers par les prix des services et 10% par le prix de l'alimentation (graphique 3). Sous

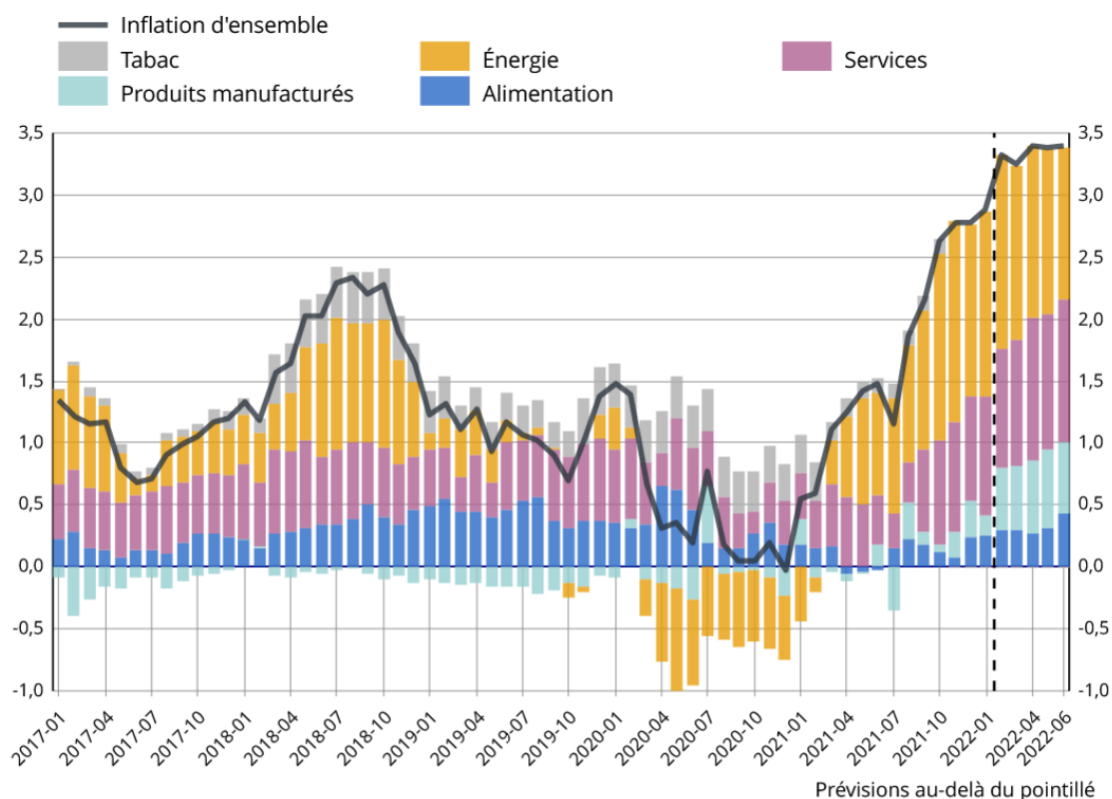
⁴ <https://www.banque-france.fr/statistiques/conjoncture/enquetes-de-conjoncture/point-de-conjoncture>

⁵ L'indice d'inflation sous-jacente est corrigé des mesures fiscales et exclut les prix soumis à l'intervention de l'État (électricité, gaz, tabac...) et les produits à prix volatils (produits pétroliers, produits frais, produits laitiers, viandes, fleurs et plantes...) qui subissent des mouvements très variables dus à des facteurs climatiques ou à des tensions sur les marchés mondiaux.

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6049133>

réserve de hausses de salaires effectives, les prix des services pourraient augmenter un peu plus dans les prochains mois.

Graphique 2 : Contribution à l'inflation par poste (inflation en glissement annuel, en %) depuis 2017 (Insee)



Certaines hausses de prix touchent davantage les plus modestes : c'est le cas des prix de l'énergie, de l'alimentation et du logement, dont la part dans le budget des plus pauvres est supérieur à la moyenne. Tout le monde n'est pas égal face aux hausses de prix, en particulier face à l'inflation actuelle.

• Les enjeux politiques de l'inflation

Comme l'inflation ronge la valeur de la dette⁷, elle cristallise le conflit entre débiteurs (favorables à la hausse de l'inflation) et créanciers (défavorables à l'inflation). Davantage d'inflation, c'est réduire le poids de la dette : à long terme, c'est un moyen indolore de réduction de la dette publique. Par ailleurs, l'inflation réduit le rendement du capital : cela encourage la consommation et décourage l'épargne.

Si l'inflation n'est pas un mal en soit⁸, sa hausse provoque d'importants conflits redistributifs dans le cadre de la zone euro : moins endettés et disposant de davantage d'épargne, les Etats du Nord de la zone euro y sont défavorables (Allemagne, Pays-Bas). Plus endettés et disposant de moins d'épargne, les Etats du Sud (France, Italie) ont intérêt à un regain d'inflation.

⁷ L'inflation réduit le montant réel de la dette, car la hausse des prix entraîne une perte du pouvoir d'achat de la monnaie. Pour rappel, le taux d'intérêt réel est égal au taux d'intérêt nominal moins le taux d'inflation. Cela signifie que plus le taux d'inflation est fort, plus le taux d'intérêt réel est faible.

⁸ L'hyperinflation (inflation supérieure à 50% par an) ou la déflation (baisse des prix) sont problématiques, mais l'inflation est inhérente au régime de croissance.

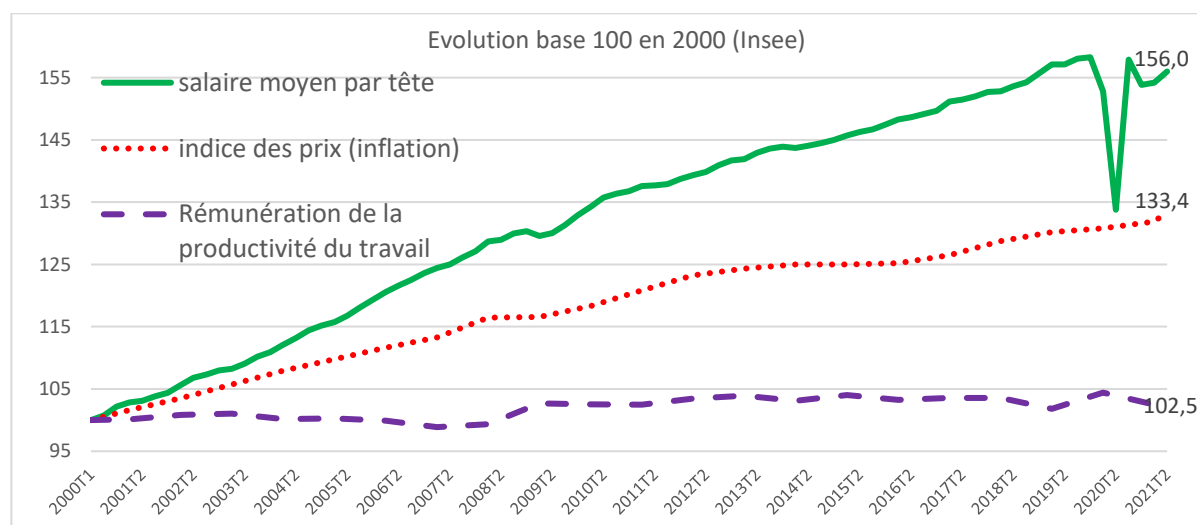
2) L'évolution des revenus et du pouvoir d'achat

Au niveau national et à l'échelle macroéconomique, l'inflation n'est pas problématique pour les travailleurs à la condition que les salaires et les autres revenus indexés (retraites, minima sociaux) augmentent au moins d'autant. Si ce n'est pas le cas, cela provoque une chute du niveau de vie des travailleurs, une baisse de leur consommation et au final une moindre croissance économique. C'est pourquoi, au-delà de l'observation des prix, il est nécessaire de regarder l'évolution des revenus et des salaires. Pour comprendre l'évolution du pouvoir d'achat, il faut d'abord observer la progression des revenus (c'est-à-dire des salaires pour la majorité de la population), ensuite retrancher le poids des dépenses contraintes, mais aussi s'intéresser aux inégalités pour comprendre les trajectoires des plus riches et plus pauvres.

• L'optimisation fiscale réduit la croissance des salaires

Sur les vingt dernières années, le salaire moyen par tête (courbe verte continue, graphique 3) a certes augmenté plus fortement que les prix (courbe rouge pointillée) : + 56 % contre + 33 %. **En moyenne, les hausses de salaires ont été plus fortes que celle des prix⁹.** Mais c'est normal, car les travailleurs ont été plus productifs : à salaire équivalent, ils ont produit davantage. **Les salaires ont-ils alors plus augmenté que la productivité ? Non**, l'observation de la courbe à tirets violets depuis 2000 montre que ce n'est pas le cas : la rémunération de la productivité du travail a stagné.

Graphique 3 : Evolution du salaire moyen par tête, des prix et de la rémunération de la productivité du travail (2000-2021)



Cependant cette assertion doit être nuancée. Tout d'abord parce que les moyennes ne reflètent pas les réalités individuelles. Mais également cette situation ne serait pas problématique s'il existait un partage équitable des gains de productivité entre rémunération du travail et rémunération du capital. Malheureusement, les pratiques d'optimisation fiscale soustraient une partie de la valeur à la comptabilité des entreprises nationales : une partie des richesses créées est délocalisée dans les paradis fiscaux, ce qui a pour conséquence d'afficher une valeur produite nationalement inférieure à ce qu'elle est réellement. Ainsi, une récente étude de la Banque de France¹⁰ démontre qu'entre 1997 et 2015 l'optimisation fiscale a conduit à

⁹ Les prix ont été tirés vers le bas en partie par les délocalisations.

¹⁰ Jean-Charles Bricongne, Samuel Delpeuch et Margarita Lopez Forero (2021) : « *Ralentissement de la productivité, paradis fiscaux et actifs immatériels des firmes multinationales : où la création de valeur* »

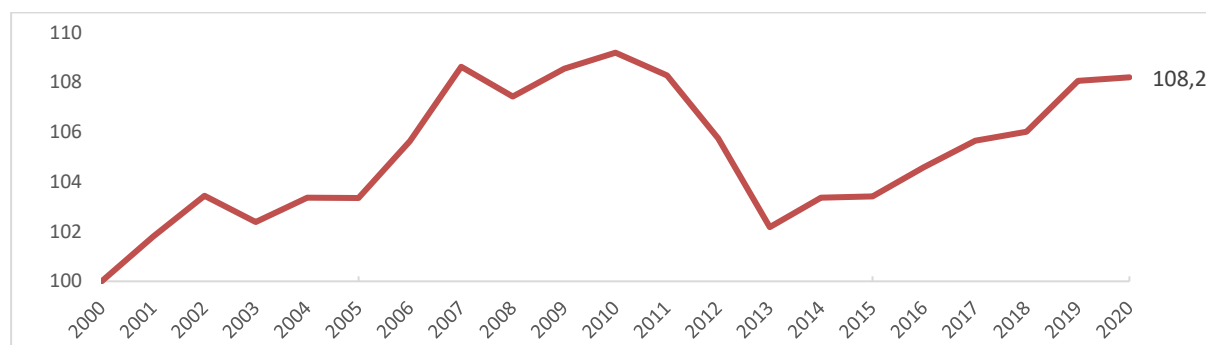
une perte annuelle de 10 % de la croissance annuelle de la productivité du travail. Concrètement : il manque donc 10 % à la croissance des salaires pour que le partage de la valeur respecte la productivité des travailleurs.

- **L'enjeu des dépenses contraintes**

Ce que ne mesure pas l'indice d'inflation, c'est la part des dépenses contraintes (ou pré-engagées¹¹). Prendre en compte ces dépenses nécessaires à la vie quotidienne permet de calculer un revenu disponible « arbitrage », plus proche du ressenti des ménages : le revenu arbitrage est le revenu disponible après déduction des dépenses contraintes, autrement dit ce qu'un ménage peut librement choisir de consommer.

Le revenu arbitrage a cru de 8 % depuis 2000 (graphique 4), mais n'a, en 2020, toujours pas retrouvé son point maximum de 2010. La décennie 2010 a en effet été marquée par une faible croissance et un fort taux de chômage – avec une chute notable du revenu arbitrage entre 2010 et 2013 – du fait de la persistance de la crise économique en Europe.

Graphique 4 : Evolution du pouvoir d'achat arbitrage (Insee)



Aujourd'hui, le poids des dépenses contraintes atteint en moyenne un tiers du budget des ménages, selon France Stratégie¹². Le poids des dépenses contraintes est plus important pour les jeunes, les célibataires (avec ou sans enfants) et les personnes vivant en grande agglomération. **Cette part a très fortement augmenté, en particulier chez les ménages pauvres**¹³ (+ 32% entre 2001 et 2017), avec 41% de dépenses contraintes dans les dépenses totales. Surtout, l'écart s'est accru entre les plus modestes et les plus aisés.

L'interprétation de l'évolution du revenu dont disposent les ménages pour consommer doit être relativisée : s'il est vrai que les hausses d'impôt à la fin du quinquennat Sarkozy et au début du quinquennat Hollande ont eu pour conséquence de réduire le revenu disponible des ménages, ces hausses d'impôts ont permis de financer des services publics. Or, c'est en premier lieu les populations les plus modestes qui bénéficient des services publics. Au-delà du niveau d'impôt, l'enjeu repose sur

est-elle mesurée ? », Banque de France Working Paper 835, <https://blocnotesdeleco.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/wp835.pdf>

¹¹ Les dépenses pré-engagées incluent les dépenses liées au logement ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité, les services de télécommunications et de télévision, les assurances et services financiers.

¹² www.strategie.gouv.fr/publications/depenses-pre-engagees-pres-dun-tiers-depenses-menages-2017

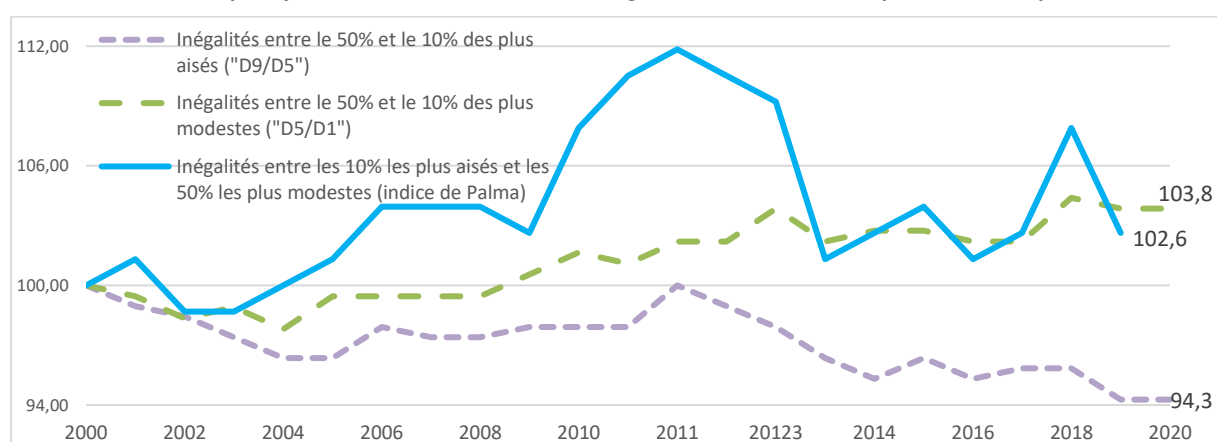
¹³ Les ménages pauvres ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian (1102 €/mois en 2019 selon les dernières données disponibles).

l'orientation et la qualité des dépenses publiques. La hausse du pouvoir d'achat n'est pas une fin en soi si elle ne permet pas de faire progresser la qualité de vie de tous.

- **Les inégalités expliquent le relatif décrochage des plus modestes**

Pour sortir des analyses en moyennes, il est nécessaire d'observer l'évolution des inégalités de revenu dans toute la population. Grâce à notre système de protection sociale, les inégalités de revenu se sont faiblement accrues depuis vingt ans (contrairement aux inégalités de patrimoine, qui ont fortement augmenté). Néanmoins, deux tendances opposées se dessinent : d'un côté, les inégalités parmi les 50 % les plus riches se réduisent (courbe pointillée jaune, graphique 5). D'un autre côté, les inégalités parmi les 50 % les plus pauvres augmentent (tirets gris). La courbe bleue montre le **décrochage relatif entre les 10 % les plus riches et les 50 % les plus pauvres. Ce décrochage a été massif après la crise de 2008**, mais il est probable que la crise de 2020-2021 n'engendre pas un phénomène aussi marqué¹⁴.

Graphique 5 : Evolution des inégalités de revenu (2000-2020)



Au-delà des moyennes de hausse du revenu, il existe ainsi des fractions de population – recoupant en partie le champ des travailleurs dits « de la deuxième ligne » – pour lesquelles le niveau de vie n'a pas progressé comme celui du reste de la population. La trop faible progression des bas salaires et le poids d'une fiscalité indirecte inégalitaire sont les principaux facteurs de ce décrochage relatif. L'actuelle hausse rapide des prix – touchant davantage les plus modestes – vient renforcer ce phénomène.

Engagée pour la défense du pouvoir d'achat, la CFDT porte de nombreuses revendications pour répondre aux préoccupations des travailleurs autour de cinq leviers : les rémunérations, la solidarité et l'action sociale, la fiscalité, le logement et l'énergie. Pouvoirs publics et employeurs sont en première ligne pour mobiliser ces différents leviers et ainsi garantir durablement le pouvoir d'achat des travailleurs

¹⁴ Les premières estimations officielles publiées au mois de novembre 2021 ne prévoient pas de hausse de la pauvreté en 2020¹⁴ (mais une intensification de la pauvreté).



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

POUVOIR D'ACHAT

LES CINQ LEVIERS DE LA CFDT

POUR DÉFENDRE

LE POUVOIR D'ACHAT

Engagée pour la défense du pouvoir d'achat, la CFDT porte de nombreuses revendications pour répondre aux préoccupations des travailleurs autour de cinq leviers : les rémunérations, la solidarité et l'action sociale, la fiscalité, le logement et l'énergie. Pouvoirs publics et employeurs sont en première ligne pour mobiliser ces différents leviers et ainsi garantir durablement le pouvoir d'achat des travailleurs.

LEVIER 1. GARANTIR LE POUVOIR D'ACHAT PAR UNE RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE POUR TOUS LES TRAVAILLEURS, UNE PRIORITÉ POUR LA CFDT

Nos revendications :

- Contraindre les branches rattrapées par le SMIC à ouvrir des négociations dans un délai de trois mois pour continuer de bénéficier des exonérations de charges sociales pour les salaires jusqu'à 1,6 SMIC ;
- Renforcer les contrôles de l'administration sur la dynamique conventionnelle des branches concernant leur obligation de revenir sur leur accord de classification tous les 5 ans et la mise en place d'un accord de méthode afin d'obliger les branches à négocier ou à examiner les classifications, notamment celles dont les minima ne sont pas conformes au SMIC ;
- Exiger un rapport maximal entre les plus hautes et les plus basses rémunérations dans l'entreprise et le groupe ;
- Faire évoluer l'index de l'égalité vers plus de transparence, relever le seuil des 75 points à 100 % pour les femmes, l'appliquer aux fonctions publiques, et favoriser l'accès aux formations professionnelles par alternance des candidats du genre le moins représenté dans le métier ;
- Lutter contre les formes précaires de l'emploi, temps partiels subis ou temps incomplets, recours excessif aux contrats courts ;
- Rendre la participation obligatoire dans toutes les entreprises ;
- Revaloriser le point d'indice pour la fonction publique ;
- Tenir des négociations salariales dans la fonction publique selon la méthode des négociations pluriannuelles avec revoyure annuelle afin de construire les évolutions indispensables sur les carrières et les rémunérations, y compris l'indemnitaire pour les contractuels et les fonctionnaires ;
- Reconnaître et revaloriser les niveaux de qualification exigés au recrutement, notamment pour les personnes provenant du privé vers le secteur public, dans la suite du PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) ;
- Transformer le groupe d'experts sur le SMIC en commission « salaires décents ».

LEVIER 2. GARANTIR LE POUVOIR D'ACHAT PAR LA SOLIDARITÉ

Nos revendications :

- Revaloriser les minima sociaux tout en garantissant l'effectivité des droits, l'accès à l'information et à un accompagnement adapté ;
- Créer une véritable Garantie Jeunes universelle pour les 16-30 ans ;
- Revenir aux 4 mois de travail pour ouvrir des droits à l'assurance chômage et supprimer le nouveau calcul de l'allocation chômage (salaire journalier de référence) qui pénalisent l'entrée des jeunes dans le régime et les salariés et demandeurs d'emploi qui travaillent en contrats courts (en prenant en compte les périodes travaillées et non travaillées) ;
- Supprimer l'auto-assurance dans la fonction publique.

 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt_officiel

 CFDT

CFDT.FR

- Revaloriser les minimums de pension à 100 % du SMIC et l'indexer à l'évolution du SMIC ;
- Accélérer le calendrier de mise en place de la protection sociale complémentaire pour les agents de la fonction publique hospitalière ;
- Généraliser l'accès à la prévoyance pour tous les travailleurs, du privé comme du public.

LEVIER 3. GARANTIR LE POUVOIR D'ACHAT EN ADOPTANT UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE

Nos revendications :

- Supprimer la flat tax et soumettre les revenus du capital au même barème d'impôt que les revenus du travail ;
- Taxer à 1% les successions dès le premier euro pour financer la branche autonomie de la Sécurité sociale ;
- Surtaxer temporairement les hauts revenus avec un abattement diminuant l'impact sur les classes moyennes et les placements d'investissement socialement et environnementalement responsables.

LEVIER 4. GARANTIR LE POUVOIR D'ACHAT EN LIMITANT LES DÉPENSES DE LOGEMENT

Nos revendications :

- Réaffirmer l'importance et le rôle de la protection sociale du logement au travers des APL, notamment par leur revalorisation. La CFDT demande de veiller particulièrement à l'accès au logement des ménages les plus modestes, et de renforcer les dispositifs d'accession sociale à la propriété en faveur des plus modestes. Cela peut prendre la forme de dispositifs innovants, comme désolidariser le terrain et le bâti afin de limiter la spéculation immobilière ;
- Renforcer les Fonds de solidarité logement (FSL) ;
- Développer les outils de mobilisation du parc locatif privé avec des loyers plafonnés, tel que le dispositif Louer pour l'Emploi d'Action Logement, et des logements intermédiaires. Il s'agit de permettre aux ménages moyens dans les grandes agglomérations d'habiter près de leur lieu de travail ;
- Créer un organisme indépendant pour réguler, de façon concertée avec les partenaires sociaux, les associations de locataires et les professionnels du secteur, le prix des loyers au niveau territorial ;
- Généraliser l'encadrement des loyers du parc privé dans les zones et agglomérations tendues ;
- Pour les agents de la fonction publique, intégrer le logement aux politiques RH et sociales des administrations en mutualisant des parcs locatifs dans une structure unique.

LEVIER 5. GARANTIR LE POUVOIR D'ACHAT PAR LA RÉDUCTION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Nos revendications :

- Doubler le chèque énergie au bénéfice des ménages modestes le temps de rénover l'ensemble des passoires thermiques ;
- Promouvoir le tiers investissement afin de supprimer le reste à charge pour les ménages, tout en finançant des rénovations de qualité, en particulier au bénéfice des ménages modestes ;
- Examiner les freins de recours aux dispositifs de reconversion automobile (bonus écologique, prime à la reconversion) dans le cadre des travaux d'évaluation du plan de relance, au regard du revenu des ménages ; envisager leur revalorisation au bénéfice des ménages modestes et l'initiation d'outils financiers complémentaires (prêt à taux zéro, par exemple) ;
- Faire du forfait mobilité une réalité pour tous les versants de la fonction publique, insuffisamment développé dans la fonction publique territoriale notamment.